



Ec2 b : Construire les apprentissages disciplinaires



Composante
Institut National
Supérieur du
Professorat et
de l'Education

Présentation

Heures d'enseignement

TD Travaux Dirigés 50h

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle des connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Nombre	Coefficient	Remarques
	CCI (contrôle continu intégral)	CC : Ecrit et/ou Oral				